



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016**  
**tenue au Best Western Highland Inn & Conference Centre, Midland (Ontario)**  
**Vendredi 30 septembre 2016 à 19 h**

Membres du C.A. de La Clé : Lori-Ann Seward, présidente, Suzanne Harding, vice-présidente, Patricia Pommet, secrétaire, Lionel Gignac, trésorier et Mikaela Lefaive, conseillère

Absences motivées : Patricia Pommet et Lionel Gignac

Personne ressource : Pierre Casault, directeur général

**L'Assemblée générale annuelle débute à 19 h.**

Conformément au Règlement interne No 1, un quorum pour les transactions d'affaires à toutes les assemblées des membres devra consister à non moins de 50 % des gens inscrits. Il y a 48 membres de la communauté présents. Donc, un minimum de 10 + un (1) votes est nécessaire pour l'adoption d'une résolution.

**1. Mot de bienvenue**

Madame Lori-Ann Seward, présidente du Conseil d'administration, souhaite la bienvenue à tous et souligne la présence d'anciens membres du conseil d'administration, d'anciens directeurs généraux et de membres du personnel.

**2. Présentation des membres du Conseil d'administration**

Madame Lori-Ann Seward présente les membres du Conseil d'administration actuel qui sont présents, dont Suzanne Harding et Mikaela Lefaive.

**3. Déroulement et nomination de la présidence et du secrétaire d'assemblée et de la présidence d'élection**

a) La présidente demande, pour approbation par l'assemblée, des nominations pour les postes de présidence et de secrétaire d'assemblée.

**a) Proposition N° AA-20160930-01**                      *Proposé par : Suzanne Harding*

*QUE Claudette Paquin préside l'Assemblée générale annuelle 2016 de La Clé.*

*Adopté.*

Madame Claudette Paquin accepte la nomination.

**b) Proposition N° AA-20160930-02**

Proposé par : Lori-Ann Seward  
Appuyé par : Thérèse F. Maheu

*QUE Mélanie Laurin soit secrétaire de l'Assemblée générale annuelle 2016 de La Clé.*

*Adopté.*

Madame Mélanie Laurin accepte la nomination.

**4. Adoption de l'ordre du jour**

Aucun ajout à l'ordre du jour.

**Proposition N° AA-20160930-03**

Proposé par : Anne Gagné  
Appuyé par : Charlotte Bédard

*QUE l'ordre du jour de l'Assemblée annuelle du 30 septembre 2016 de La Clé soit adopté.*

*Adopté.*

**5. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 24 septembre 2015**

Claudette Paquin donne quelques minutes à l'assemblée pour revoir le procès-verbal de l'an dernier. À noter que le document a été mis en ligne 30 jours avant l'assemblée. Aucune question n'est soulevée et nous passons à la proposition.

**Proposition N° AA-20160930-04**

Proposé par : Thérèse F. Maheu  
Appuyé par : Suzanne Rose

*QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de La Clé du 24 septembre 2015 soit adopté.*

*Adopté.*

**6. Amendement aux règlements (s'il y a lieu)**

Il est entendu que tout projet d'amendement ou d'abrogation reçu au moins 10 jours avant la date de l'Assemblée générale annuelle, signé par un autre membre, requiert 66 % des votes et tout projet reçu dans moins de 10 jours requiert 90 % des votes dans la salle pour approbation. Aucun projet d'amendement n'a été reçu.

**7. Présentation du rapport annuel de La Clé 2015-2016**

Claudette Paquin donne quelques minutes à l'assemblée pour revoir le rapport annuel de La Clé, qui a été placé sur le site Web au préalable. N'ayant pas de questions sur le rapport nous passons alors à la proposition.

**Proposition N° AA-20160930-05**

Proposé par : Ernest Vaillancourt  
Appuyé par : Marie-Gaëtane Caissie

*QUE le Rapport annuel de La Clé pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016 soit adopté.*

*Adopté.*

**8. Rapport financier****a) Présentation et adoption des états financiers vérifiés 2015-2016**

Claudette Paquin invite les membres à réviser les états financiers vérifiés au 31 mars 2016. Cette année, La Clé prévoit réinvestir dans des équipements et des formations pour le personnel.

**Proposition N° AA-20160930-06a**      *Proposé par : Marie-Gaétane Caissie*  
*Appuyé par : Paul Cook*

*QUE les états financiers de La Clé pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016 soient adoptés.*

*Adopté.*

**b) Confirmation des vérificateurs Sedgwick, Post & Hogg pour l'année 2016-2017**

La firme Sedgwick Post & Hogg a été sélectionnée à nouveau cette année pour une période de 5 ans. Une proposition est demandée pour confirmer ladite firme pour l'année 2016-2017.

**Proposition N° AA-20160930-06b**      *Proposé par : Donald D'Aoust*  
*Appuyé par : Marie-Gaétane Caissie*

*QUE les services de Sedgwick Post & Hogg soient confirmés comme firme de vérification comptable pour l'exercice 2016-2017.*

*Adopté.*

**9. Réception des prévisions budgétaires 2016-2017**

Claudette Paquin invite les membres à examiner les prévisions budgétaires 2016-2017 (page 25 du rapport annuel 2015-2016). N'ayant aucune question sur les prévisions budgétaires, nous passons à la proposition.

**Proposition N° AA-20160930-07**      *Proposé par : Charlotte Bédard*  
*Appuyé par : Manon Lafontaine*

*QUE les prévisions budgétaires de 2016-2017 soient reçues.*

*Accepté.*

**10. Élections au Conseil d'administration**

Deux membres du conseil d'administration actuel continuent leur mandat au conseil d'administration :

- Lori-Ann Seward et Suzanne Harding (mandat de 2 ans – 2015-2017)

Une proposition est demandée pour le renouvellement du mandat de Patricia Pomet.

**Proposition N° AA-20160930-08**      *Proposé par : Lori-Ann Seward*  
*Appuyé par : Suzanne Harding*

*QUE le mandat de Patricia Pomet soit renouvelé pour une période de deux (2) ans (2016-2018).*

*Adopté.*

Quatre (4) candidatures ont été reçues par écrit au moins dix (10) jours avant l'assemblée annuelle; les candidatures retenues par le comité de nomination sont :

- Marie-Claire Constantin
- Christian Lapalme
- Jean-François Grégoire
- Sylvain Ménard

**Proposition N° AA-20160930-09**

Proposé par : Lori-Ann Seward

Appuyé par : Suzanne Harding

*QUE Marie-Claire Constantin, Christian Lapalme, Jean-François Grégoire et Sylvain Ménard soient élus au conseil d'administration pour un mandat de deux (2) ans (2016-2018).*

*Adopté.*

Un poste reste à combler pour un mandat de deux ans. Ceux et celles intéressés à siéger au C.A. peuvent toujours soumettre leur candidature.

Tel que décrit à l'article 5 a) des statuts et règlements, les affaires de la Corporation seront gérées par un Conseil d'administration de huit (8) administrateurs, dont deux (2) membres par organisme membre.

**11. Varia**

**a) La ville de Penetanguishene félicitera La Clé pour ses 20 ans lors d'une rencontre du conseil de ville à l'hôtel de ville le 26 octobre prochain à 19 h.**

Pierre Casault, directeur général, prend la parole et invite la communauté à y participer.

**b) Remerciement aux membres sortants du C.A.**

Lori-Ann Seward, remercie Lionel Gignac, trésorier sortant (absent), pour son dévouement et ses années de service au sein du conseil d'administration de l'organisme. Elle remercie aussi Mikaela Lefaive, conseillère sortante.

**12. Levée de l'assemblée**

L'Assemblée générale annuelle de La Clé termine à 19 h 22.

  
Lori-Ann Seward  
Présidente

  
Suzanne Harding, Vice-présidente  
pour Patricia Pomet, Secrétaire

---

\*N.D.E. Nos règlements disent :

**AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS NUMÉRO 1**

a) Tout projet d'amendement ou d'abrogation à ce règlement doit parvenir à La Clé d'la Baie en Huronie - Association culturelle francophone au moins 10 jours avant la date de l'Assemblée générale annuelle, être signé par un autre membre de La Clé d'la Baie en Huronie - Association culturelle francophone et requiert 66 % des votes pour approbation.

b) Tout changement au présent règlement reçu dans moins de 10 jours avant l'Assemblée générale annuelle requiert 90 % des votes pour approbation.